

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression: 16.02.2016

Numéro de version 2

Révision: 16.02.2016

baumit.com

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**

- **Nom du produit:** Steinreiniger

- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

- **Emploi de la substance / de la préparation**

Pour éliminer les encrassements d'huile ou de graisse, les traces de caoutchouc et les produits aqueux de nettoyage des sols. Traitement préliminaire idéal avant l'application de scellement de dalles. Pour l'intérieur et l'extérieur.

- **Utilisations déconseillées** De toutes les autres applications n'est pas recommandée.

- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

- **Producteur/fournisseur:**

Producteur:

Baumit GmbH

Reckenberg 12

D-87541 BAD HINDELANG

Tel. + 49 8324 921 1025

Fax + 49 8324 921 1029

eMail (personne compétente): sdb@baumit.de

Distributors:

Baumit Schweiz AG

Rikonerstrasse 2

CH-8307 Effretikon

Tel. +41 52 354 50 70

Fax +41 52 354 50 71

e-mail:office@schweiz.baumit.com

- **Service chargé des renseignements:** Département Assurance Qualité

- **Numéro d'appel d'urgence:** Centre suisse d'information toxicologique (CSIT),
numéro d'urgence: 145

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**

- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Skin Irrit. 2

Eye Irrit. 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

- **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- **Éléments d'étiquetage**

- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention

(suite page 2)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression: 16.02.2016

Numéro de version 2

Révision: 16.02.2016

baumit.com

Nom du produit: Steinreiniger

(suite de la page 1)

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
· Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Autres dangers
· Résultats des évaluations PBT et vPvB
· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· Caractérisation chimique: Mélanges
· Description:

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:		
CAS: 111-76-2 EINECS: 203-905-0	2-butoxyéthanol Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	10-<20%
CAS: 69227-21-0	Fettalkoholalkoxylat, Polymer, Einsatzstoffe gelistet in EINECS Aquatic Acute 1, H400; Skin Irrit. 2, H315	3-<5%
CAS: 68891-38-3 NLP: 500-234-8	Sodium Laureth Sulfate Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315	1-<3%

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu	
agents de surface non ioniques, agents de surface anioniques	<5%

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 3)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.02.2016

Numéro de version 2

Révision: 16.02.2016

Nom du produit: Steinreiniger

(suite de la page 2)

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
Agents d'extinction et lutte contre les incendies sont donc adaptées à l'incendie environnant.
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
Pas de mesures spéciales pour lutte contre les incendies requis. Ne pas permettre à l'eau d'extinction dans le système des eaux usées. Des récipients fermés exposés aux flammes avec de l'eau refroidir.
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Pas nécessaire.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Diluer avec beaucoup d'eau. Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant, universel, sciure). Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres sections**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite page 4)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 16.02.2016

Numéro de version 2

Révision: 16.02.2016

baumit.com

Nom du produit: Steinreiniger

(suite de la page 3)

7 Manipulation et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Eviter la formation d'aérosols.
Dans des contenants de 10 kg:
En utilisant des moyens mécaniques de minimiser le levage et de transport de conteneurs.
S'il vous plaît noter équipement de test "risques pour la santé musculo-squelettique système de" SECO.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
Stockage:
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

111-76-2 2-butoxyéthanol (10-<20%)

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 98 mg/m ³ , 20 ppm Valeur à long terme: 49 mg/m ³ , 10 ppm H B SSc;
--------------	--

· Composants présentant des valeurs limites biologiques:

111-76-2 2-butoxyéthanol (10-<20%)

BAT (Suisse)	100 mg/l Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail, fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Butoxyessigsäure 200 mg/l Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail Paramètre biologique: Geasmt-Butoxyessigsäure
--------------	--

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 5)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: Steinreiniger

· **Contrôles de l'exposition**

(suite de la page 4)

Équipement de protection individuel:

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,35$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

KCL Camatril ® : 480 min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.



Lunettes de protection hermétiques

· **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**

Éviter le rejet dans l'environnement. Utilisez surplus ou éliminés de manière appropriée. La réglementation des eaux usées et des eaux souterraines doivent être respectées.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 16.02.2016

Numéro de version 2

Révision: 16.02.2016

baumit.com

Nom du produit: Steinreiniger

(suite de la page 5)

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
· Indications générales	
· Aspect:	
Forme:	Liquide
Couleur:	Jaunâtre
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	8,5
· Changement d'état	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	100°C
· Point d'éclair	>55°C
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	240°C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	1,1 Vol.-%
Supérieure:	10,6 Vol.-%
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa.
· Densité:	1000 g/l
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	11,8 %
Teneur en substances solides:	Non déterminé.
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 16.02.2016

Numéro de version 2

Révision: 16.02.2016

baumit.com

Nom du produit: Steinreiniger

(suite de la page 6)

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:**
Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Effet d'irritation.
- **des yeux:** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Les substances détergentes contenues dans le produit correspondent à la législation sur la performance environnementale des détergents et des désinfectants et sont biodégradables
- **Potentiel de bioaccumulation** Ne s'accumule pas dans les organismes.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

CH/FR
(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 16.02.2016

Numéro de version 2

Révision: 16.02.2016

baumit.com

Nom du produit: Steinreiniger

(suite de la page 7)

14 Informations relatives au transport

· No ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· Nom d'expédition des Nations unies	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	-

15 Informations réglementaires

· Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la protection contre les substances et préparations dangereuses (produits chimiques ordonnance, chimio)
 Chemicals Act (loi sur les produits chimiques),
 Loi sur la santé et la sécurité au travail,
 Ordonnance du DETEC sur les listes pour les mouvements de déchets (marges)
 Limites au travail en 2011 (liste MAK limite de SuvaPro)
 Règlement sur la prévention des accidents (OPA)
 Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (VOCV)
 Règlement REACH (CE) no 1907/2006, l'annexe XVII, note n °47 (composés de chrome VI).
 Publication «note l'emploi des jeunes et le SECO Mère ordonnance sur la protection du DFE.

· Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

(suite page 9)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 16.02.2016

Numéro de version 2

Révision: 16.02.2016

baumit.com

Nom du produit: Steinreiniger

(suite de la page 8)

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Service établissant la fiche technique: info@baumit.de

· **Contact:** sdb@baumit.de

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
 Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
 Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1
 Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
 Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 1

Sources

„Grenzwerte am Arbeitsplatz 2011“, Suva Arbeitsmedizin, Luzern

* **Données modifiées par rapport à la version précédente**